



Institut d'Informations
et de Conjonctures
Professionnelles

Décembre 2018



RAPPORT DE BRANCHE

Conseil National des Vins et Spiritueux

Données 2017

IPLUSC

14 rue Ballu - 75009 PARIS - Tél. : +33 (0)1 47 20 30 33 - Fax : +33 (0)1 47 20 84 58 - www.iplusc.com

Sommaire

Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ECONOMIQUE DE LA PROFESSION	7
CHAPITRE I : Situation économique	8
PARTIE 2 : EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL	15
CHAPITRE I : Structure des effectifs salariés	16
CHAPITRE II : Durée du travail - Prévoyance	31
CHAPITRE III : Indicateurs spécifiques seniors	45
CHAPITRE IV : Embauches et départs au cours de l'année 2017	51
PARTIE 3 : REMUNERATION	63
CHAPITRE I : Salaires mensuels brut moyens	64
CHAPITRE II : Annexes au salaire de base	66
Chiffres clés 2017 du secteur	68

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

L'univers étudié est composé de l'ensemble des entreprises appliquant la convention collective nationale "**des vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs de France**" d'au moins un salarié.

En 2017, le fichier du FAFSEA, complété des adhérents au CNVS, sert de base au dénombrement des entreprises et des salariés de la branche. Attention, ce fichier a été consolidé en 2017 et varie sensiblement comparé aux années précédentes. C'est pourquoi les données de structure (nombre d'entreprises, d'établissements, de salariés) apparaissent sans historique dans ce rapport.

Le périmètre de l'étude a légèrement évolué : l'ensemble des entreprises relevant de la CCN « des vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs de France » est désormais pris en compte.

Les années précédentes seules les entreprises exerçant une des 9 activités citées ci-dessous étaient prises en compte.

- Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)
- Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z)
- Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (20.14Z)
- Fabrication de vins effervescents (11.02A)
- Vinification (11.02B)
- Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)
- Production d'autres boissons fermentées non distillées (11.04Z)
- Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)
- Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)

Désormais, les entreprises relevant de la CCN mais exerçant une autre activité sont également intégrées à ce rapport.

NB : Ces données diffèrent des chiffres ACOSS. En effet, les données ACOSS sont basées sur des comptages par codes NAF et prennent en compte l'ensemble des salariés des codes NAF. Hors, les coopératives, les commerces de bières, ainsi que la production de boissons rafraîchissantes autres que les sirops, n'appartiennent pas à l'univers étudié.

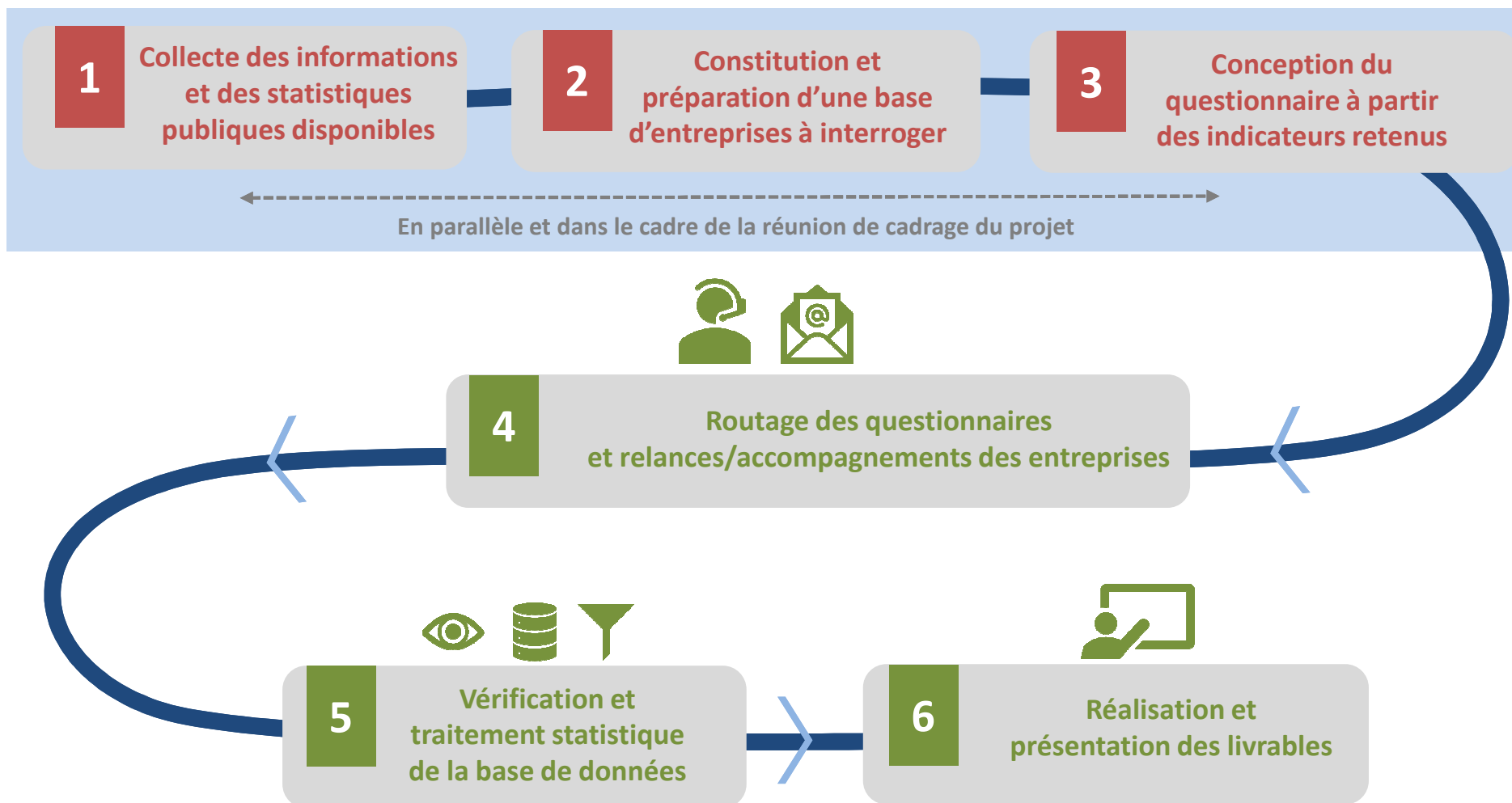
UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Rappel du déroulement de l'enquête et des objectifs

■ Commission CPNE-FAFSEA et I+C

■ I+C

6 étapes structurent la méthodologie mise en œuvre :



UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

La réunion de cadrage s'est tenue le 27 septembre 2018.

Les questionnaires ont été adressés aux entreprises le 31 octobre 2018.



Routage mail des questionnaires

Un questionnaire *online* a été adressé auprès de 2.647 entreprises le 31 octobre 2018.

Le questionnaire au format Word a été envoyé en pièce jointe permettant aux entreprises de choisir leur format de réponse.

Ces envois ont été accompagnés d'un courrier co-signé des représentants de la branche et de l'Institut I+C.

Relance et accompagnement par téléphone et par mail pour remplir et retourner les questionnaires

Pour réaliser cette étape primordiale à la qualité et au taux de participation du rapport de branche, l'Institut I+C dispose de sa propre plateforme téléphonique composée de 30 enquêteurs spécialisés sur les études en milieu professionnel.

Plusieurs relances mails ont été réalisées en novembre et décembre 2018 (de la part de l'Institut I+C et de la part du CNVS auprès de ses adhérents).

Ces relances mails ont été couplées avec des relances téléphoniques réalisées par les enquêteurs spécialisés de la plateforme I+C.

Nombre de questionnaires collectés :
407 questionnaires exploitables.

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Détail de l'échantillon répondant

Selon la taille des entreprises

	Nb d'entreprises répondantes
1 à 9 salariés	251
10 à 49 salariés	115
50 à 299 salariés	32
300 salariés et plus	9
Ensemble	407

Selon les secteurs d'activités économiques

	Nb d'entreprises répondantes
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	7
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z)	55
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (20.14Z)	0
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	32
Vinification (11.02B)	43
Cidrierie (11.03Z)	7
Production d'autres boissons fermentées non distillées (11.04Z)	4
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirops 11.07B)	4
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	215
Autres	40
Ensemble	407

Taux de représentativité :

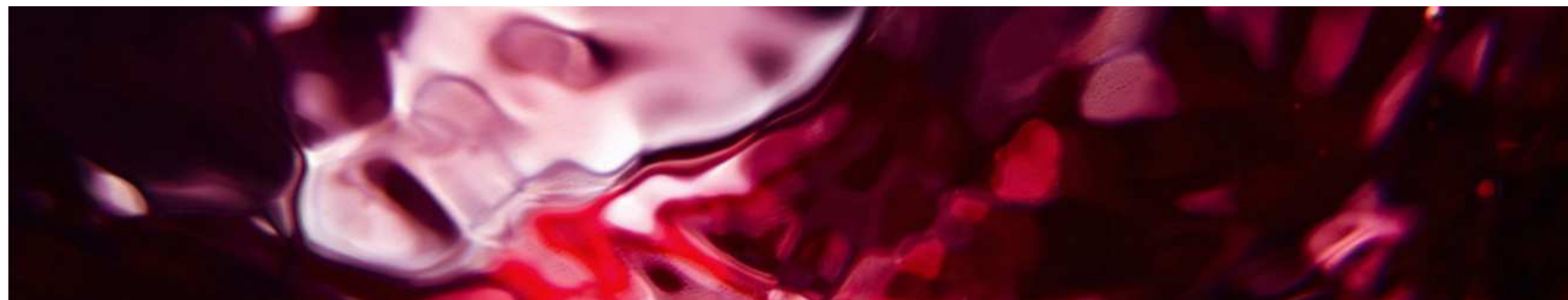
8 % des entreprises

27 % des salariés



Partie 1 : Positionnement économique de la profession

Exercice 2017



CHAPITRE I : SITUATION ECONOMIQUE

I. Dénombrement des entreprises et des établissements

1. Dénombrement des entreprises

La grande majorité (85 %) des entreprises de la branche emploie moins de 10 salariés.

5 270 entreprises employant au moins 1 salarié

Nombre d'entreprises en 2017

Répartition des 5 270 entreprises
selon leur taille

Taille de l'entreprise	Nombre entreprises	Répartition en %
1 à 9 salariés	4 500	85 %
10 à 49 salariés	600	11,5 %
50 à 299 salariés	157	3 %
300 salariés et plus	16	0,5 %
Ensemble	5 273 *	100 %

* Arrondi à 5 270 entreprises

Répartition des 5 270 entreprises employant au moins 1 salarié
selon les secteurs d'activités économiques (affectation selon les codes NAF)

Secteurs d'activités économiques	Nombre d'entreprises	Répartition en %
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	65	1,5 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z)	355	6,5 %
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (20.14Z)	30	0,5 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	230	4,5 %
Vinification (11.02B)	385	7,5 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	50	1 %
Production d'autres boissons fermentées non distillées (11.04Z)	10	< 0,5 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	35	0,5 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	3 100	59 %
Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé (47.25Z)	445	8,5 %
Autres intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac (46.17B) - Activités des sociétés de holding (64.20Z) - Culture de la vigne (01.21Z)	210	4 %
Autres *	355	6,5 %
Ensemble	5 270	100 %

* Multitude de codes NAF (89 précisément) pesant chacun pour moins de 1 % des entreprises

CHAPITRE I : SITUATION ECONOMIQUE

1. Dénombrement des entreprises et des établissements

2. Dénombrement des établissements

Les 5 270 entreprises comptent 5 900 établissements en 2017.

Le nombre moyen d'établissements par entreprise varie de 1,05 pour la plus petite strate à 5,7 pour les structures de plus de 300 salariés.

5 900 établissements

*soit 1,1 établissement
en moyenne par entreprise*

Nombre d'établissements en 2017

Répartition des 5 900 établissements
selon la taille des entreprises

	Nombre d'étab.	Répartition en %	Nombre d'étab./ent.
1 à 9 salariés	4 750	80 %	1,05
10 à 49 salariés	750	13 %	1,3
50 à 299 salariés	300	5 %	1,9
300 salariés et plus	100	2 %	5,7
Ensemble	5 900	100 %	1,1

Répartition des 5 900 établissements selon les secteurs d'activités économiques (affectation réelle des établissements)

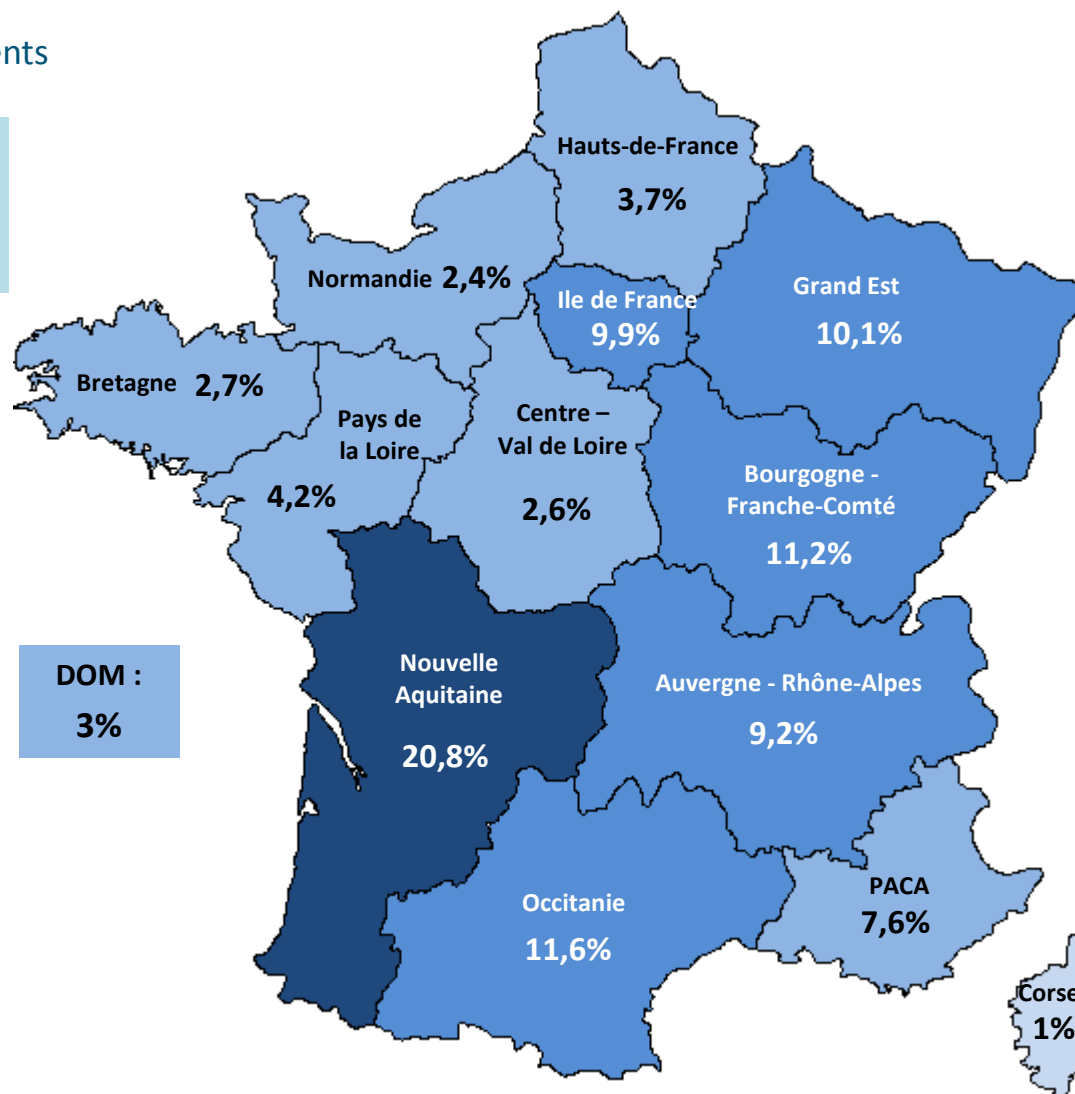
Secteurs d'activités économiques	Nombre d'établissements	Répartition en %
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	110	2 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z)	430	7,5 %
Fabrication d'autres produits chimiques organique de base (20.14Z)	30	0,5 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	410	7 %
Vinification (11.02B)	460	7 %
Cidrerie (11.03Z)	120	1,5 %
Production d'autres boissons fermentées non distillées (11.04Z)	10	< 0,5 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	30	0,5 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	3 500	60,5 %
Autres	800	13,5 %
Ensemble	5 900	100 %

CHAPITRE I : SITUATION ECONOMIQUE

I. Dénombrement des entreprises et des établissements

3. Localisation des établissements

Dénombrement ACOSS 2017 des établissements pour codes NAF :
 10.32Z – 11.01Z – 11.02A – 11.02B
 – 11.03Z – 11.04Z – 46.34Z



- Plus de 20 % des établissements
- 5 % à 19 % des établissements
- 2 % à 5 % établissements
- Moins de 2 % des établissements

CHAPITRE I : SITUATION ECONOMIQUE

II. Chiffre d'affaires de la profession

1. Chiffre d'affaires 2017

Les 16 plus grandes entreprises réalisent 22 % du chiffre d'affaires global de la branche en 2017 et les 155 entreprises employant 50 à 299 salariés génèrent un tiers du montant total.

La plus petite strate pèse pour 85 % du nombre d'entreprises, mais ne représente que 17 % du chiffre d'affaires de la profession.

Répartition du chiffre d'affaires (H.T.) selon la taille des entreprises

34,5 milliards d'euros H.T.

Chiffre d'affaires 2017 des entreprises de la profession employant au moins 1 salarié

	Répartition en % du CA (H.T.)	Rappel : répartition nombre d'entreprises
1 à 9 salariés	17 %	85 %
10 à 49 salariés	27 %	11,5 %
50 à 299 salariés	34 %	3 %
300 salariés et plus	22 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %

CHAPITRE I : SITUATION ECONOMIQUE

II. Chiffre d'affaires de la profession

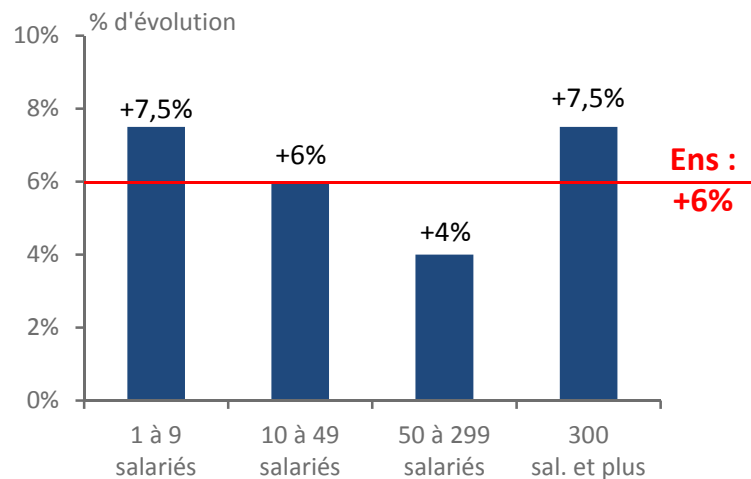
2. Evolution du chiffre d'affaires

Suite à une année 2016 déjà animée (+ 2,5 % en en an), l'année 2017 a été très dynamique pour la branche. Le chiffre d'affaires global progresse en effet sensiblement, à hauteur de 6 % entre 2016 et 2017. Ces bonnes performances concernent l'ensemble des strates d'entreprises avec des résultats particulièrement élevés pour les plus petites sociétés ainsi que pour les plus grandes structures.

+ 6 %

Evolution du chiffre d'affaires
2017/2016

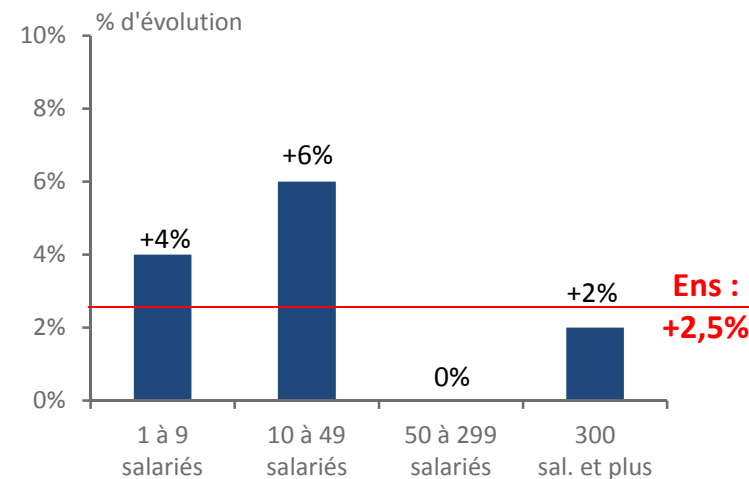
Détail selon la taille des entreprises



+ 2,5 %

Evolution du chiffre d'affaires
2016/2015

Détail selon la taille des entreprises



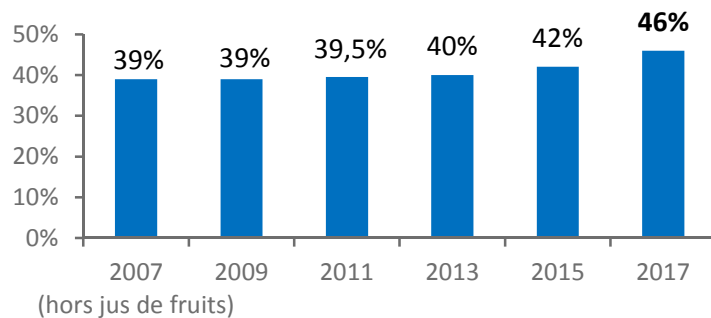
CHAPITRE I : SITUATION ECONOMIQUE

III. Part des exportations

La part des exportations continue de se renforcer en 2017. De fait, 46 % du chiffre d'affaires provient désormais des exportations, contre 42 % en 2015 et moins de 40 % jusqu'en 2013.

Les entreprises de fabrication de vins effervescents réalisent l'essentiel (75 %) de leur activité à l'export. La part des exportations représente un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires des entreprises de production de boissons alcooliques distillées.

Part des exportations



Détail de la part des exportations selon la taille des entreprises

	Part des exportations
1 à 9 salariés	33 %
10 à 49 salariés	49 %
50 salariés et plus	49 %
Ensemble	46 %

Détail de la part des exportations selon les secteurs d'activités économiques

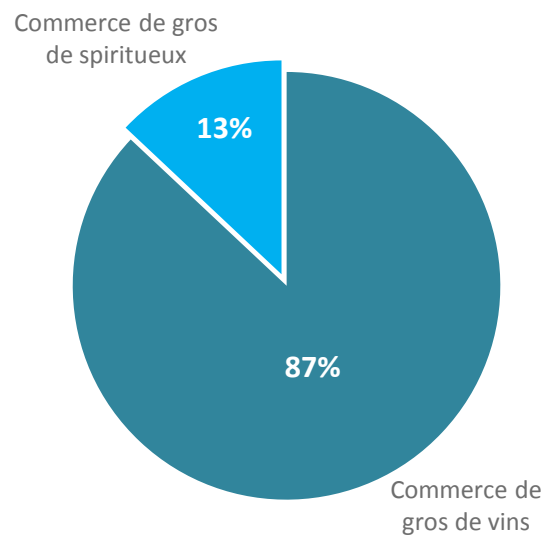
Secteurs d'activités économiques	Part des exportations
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	10 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z)	54 %
Fabrication d'autres produits chimiques organique de base (20.14Z)	ND
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	75 %
Vinification (11.02B) + Production d'autres boissons fermentées non distillées (11.04Z)	45 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	17 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	10 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	40 %
Autres	NS

CHAPITRE I : SITUATION ECONOMIQUE

IV. Détail chiffre d'affaires commerce de gros de vins et spiritueux

En 2017, le commerce de gros de vins représente 87 % de l'ensemble du chiffre d'affaires généré par le commerce de gros de vins et spiritueux.

Répartition du chiffre d'affaires 2017 du commerce de gros de vins et spiritueux selon l'activité





Partie 2 : **Emploi et conditions de travail**

Exercice 2017



CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

Pour l'ensemble de ce chapitre, les salariés sont affectés selon leur réel secteur d'activité économique (et non selon les codes NAF).

I. Dénombrement au 31 décembre 2017

Le commerce de gros de vins et spiritueux concentre 42,5 % des salariés de la branche en 2017.

Les activités de production de boissons alcooliques distillées et de fabrication de vins effervescents totalisent chacune 14,5 % des effectifs.

53 600 salariés (hors VRP)

Nombre de salariés au 31 décembre 2017

Répartition des 53 600 salariés selon les secteurs d'activités économiques au 31/12/17

Secteurs d'activités économiques	Nombre de salariés	En % de salariés
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	2 250	4 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z)	7 800	14,5 %
Fabrication d'autres produits chimiques organique de base (20.14Z)	300	0,5 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	7 800	14,5 %
Vinification (11.02B)	3 100	6 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	750	1,5 %
Production d'autres boissons fermentées non distillées (11.04Z)	50	< 0,5 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	2 150	4 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	22 700	42,5 %
Autres	6 700	12,5 %
Ensemble	53 600	100 %

CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

I. Dénombrement au 31 décembre 2017

Les 16 plus grandes entreprises emploient près de 20 % des salariés présents au 31 décembre 2017 et les 155 entreprises de 50 à 299 salariés réunissent plus d'un tiers des effectifs.

A l'opposé, la plus petite strate ne pèse que pour 22 % en termes de salariés, mais pèse pour 85 % en termes de nombre d'entreprises.

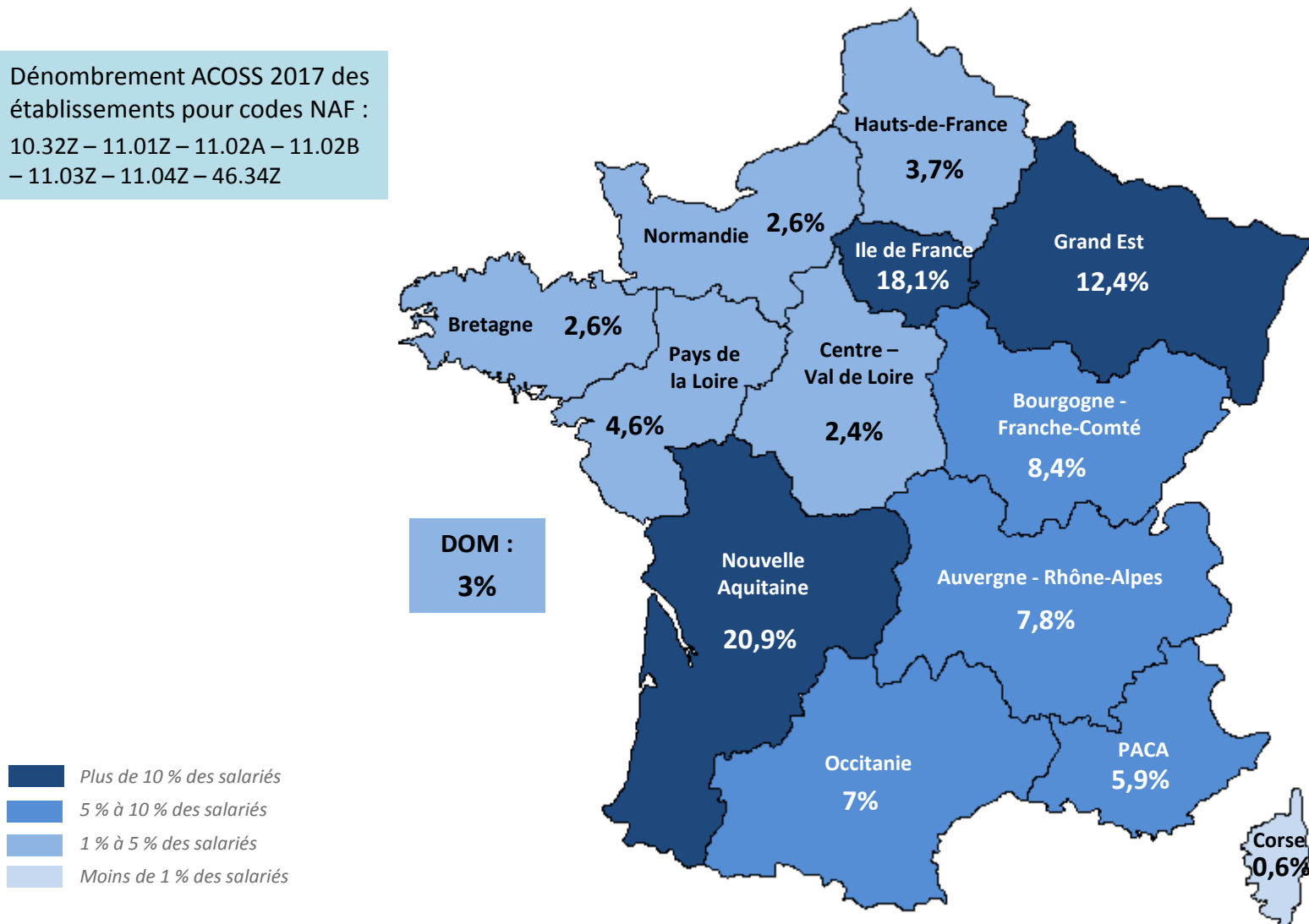
Répartition des 53 600 salariés selon la taille des entreprises au 31/12/17

Taille de l'entreprise	Nombre de salariés	En % de salariés
1 à 9 salariés	11 850	22 %
10 à 49 salariés	12 600	23,5 %
50 à 299 salariés	18 700	35 %
300 salariés et plus	10 450	19,5 %
Ensemble	53 600	100 %

CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

I. Dénombrement au 31 décembre 2017

Dénombrement ACOSS 2017 des établissements pour codes NAF :
10.32Z – 11.01Z – 11.02A – 11.02B
– 11.03Z – 11.04Z – 46.34Z



CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

II. Sexe des salariés

Les effectifs masculins demeurent majoritaires au sein de la branche, représentant 58 % des salariés présents en fin d'année 2017. Le taux de féminisation se renforce nettement pour atteindre 42 % fin 2017, contre environ 38 % sur l'intervalle 2007-2015.

Répartition des 53 600 salariés selon leur sexe au 31/12/2017 (en moyenne)

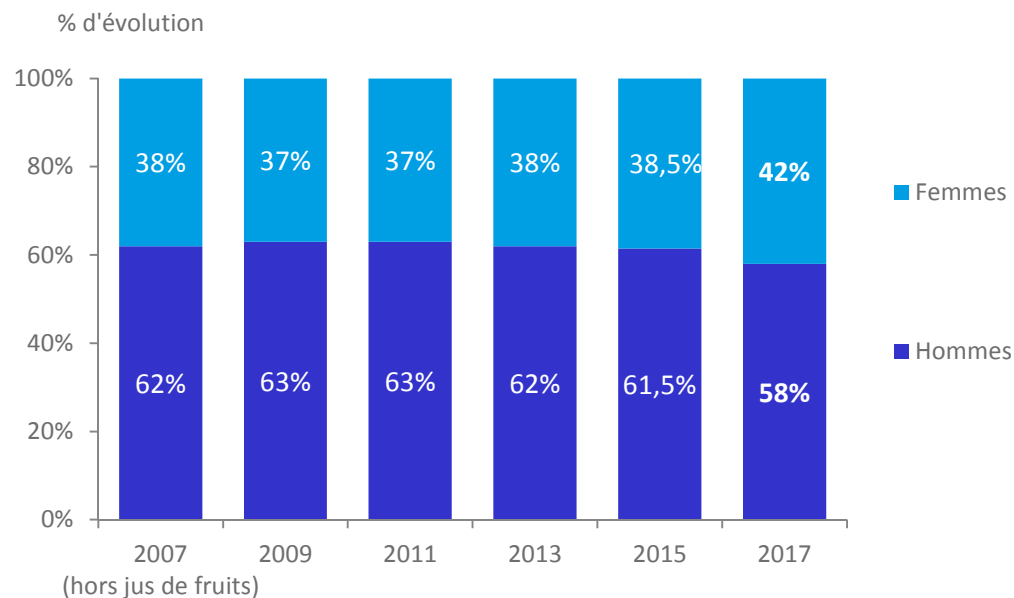


58 %
31 100 salariés



42 %
22 500 salariés

Evolution 2007-2017



— Repère national —
(Source : INSEE enquête emploi 2017)
Hommes : 49,8 %
Femmes : 50,2 %

CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

II. Sexe des salariés

Détail du sexe des salariés selon la taille des entreprises

Comme cela avait été souligné les années précédentes, la proportion de femmes s'avère un peu plus élevée pour le commerce de gros de vins et spiritueux, ainsi qu'au sein des plus petites structures.

Taille de l'entreprise	Nombre de salariés					
	Hommes		Femmes		Ensemble	
1 à 9 salariés	6 150	52 %	5 700	48 %	11 850	100 %
10 à 49 salariés	7 200	57 %	5 400	43 %	12 600	100 %
50 à 299 salariés	11 050	59 %	7 650	41 %	18 700	100 %
300 salariés et plus	6 700	64 %	3 750	36 %	10 450	100 %
Ensemble	31 100	58 %	22 500	42 %	53 600	100 %

Détail du sexe des salariés selon les secteurs d'activités économiques

Secteurs d'activités économiques	Nombre de salariés		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	71 %	29 %	100 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fabrication d'autres produits chimiques organique de base (20.14Z)	64 %	36 %	100 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	63 %	37 %	100 %
Vinification (11.02B) + Production d'autres boissons fermentées non distillées (11.04Z)	58 %	42 %	100 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	60 %	40 %	100 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	62 %	38 %	100 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	55 %	45 %	100 %

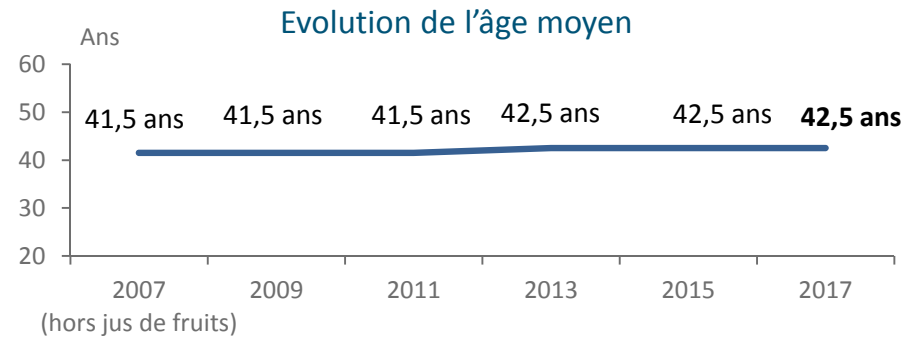
CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

III. Age des salariés

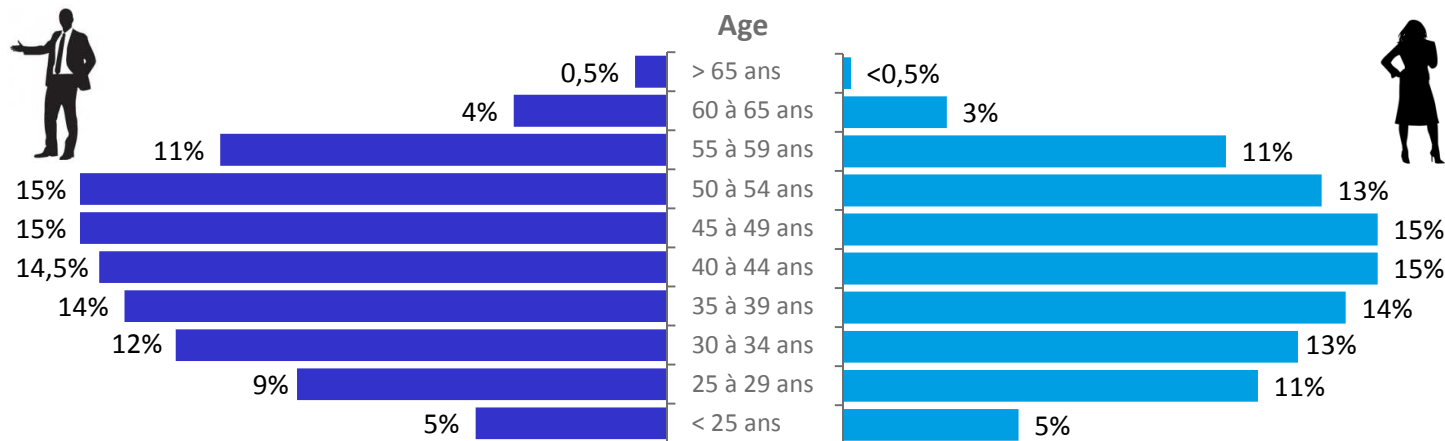
L'âge moyen des salariés évolue peu depuis 4 ans et avoisine encore 42,5 ans en 2017.

42,5 ans

Age moyen des salariés au 31/12/17



Répartition des salariés selon leur âge au 31/12/17



Détail de l'âge moyen selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
Age moyen	42,5 ans	42 ans	42,5 ans

Repère national
(Source : INSEE enquête emploi 2017)

15-29 ans : 20 %
≥ 50 ans : 28,8 %

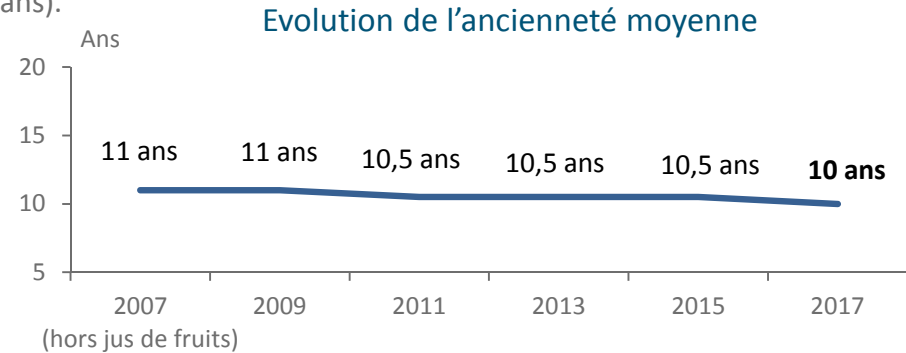
CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

IV. Ancienneté des salariés

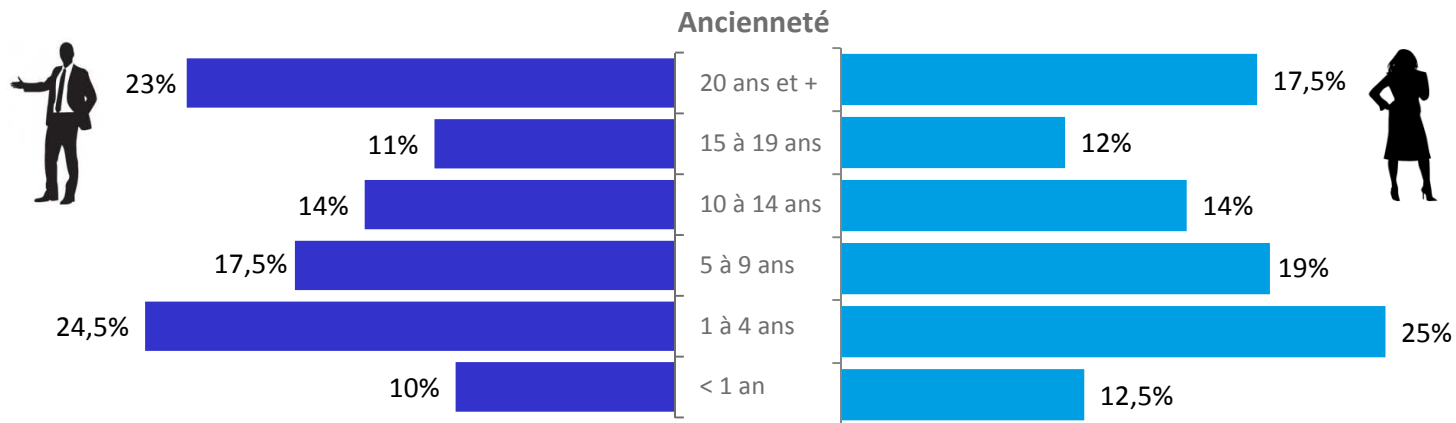
L'ancienneté moyenne des salariés (au sein de la même entreprise) se réduit légèrement pour s'établir à 10 ans au 31 décembre 2017. Une part importante des salariés a une ancienneté élevée (plus de 20 ans).

10 ans

Ancienneté* moyenne des salariés au 31/12/17



Répartition des salariés selon leur ancienneté au 31/12/17



Détail de l'ancienneté* moyenne selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
Ancienneté moyenne	10,5 ans	9,5 ans	10 ans

Repère national
 (Source : INSEE enquête emploi 2017)
 < 1 an : 12,7 %
 ≥ 10 ans : 47,3 %

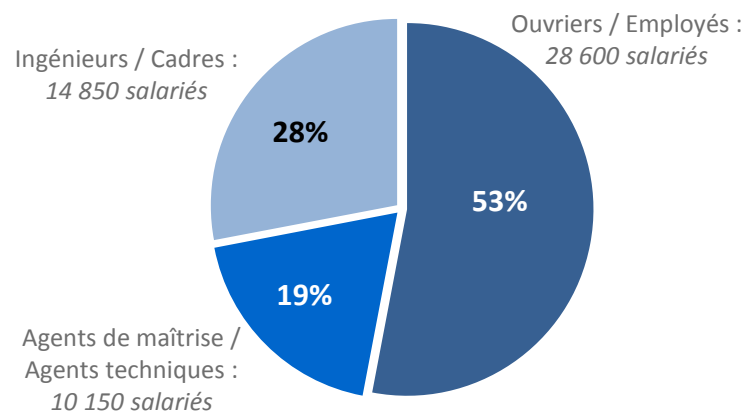
* Ancienneté au sein de la même entreprise et non au sein de la profession

CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

V. Catégories des salariés

Bien que toujours majoritaire, la part des ouvriers-employés s’est toutefois fortement réduite depuis 4 ans. Cette catégorie représente 53 % des salariés présents en fin d’année 2017 contre 55 % en 2015 et plus de 60 % sur l’intervalle 2007-2013. La proportion d’agents de maîtrise et d’agents techniques s’est également réduite en 2017 : 19 % du total (soit 2 points de moins qu’en 2015). A l’inverse, la proportion d’ingénieurs-cadres se renforce fortement pour atteindre 28 % des salariés présents en fin d’année 2017.

Répartition des 53 600 salariés selon leur catégorie au 31/12/2017



Evolution 2007-2017

	2007 (hors jus de fruits)	2009	2011	2013	2015	2017
Ouvriers - employés	62 %	60 %	61 %	61 %	55 %	53 %
Agents de maîtrise - agents techniques	15 %	18 %	17 %	18 %	21 %	19 %
Ingénieurs - cadres	23 %	22 %	22 %	21 %	24 %	28 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Répartition des salariés selon leur catégorie et selon leur sexe

Catégories	Nombre de salariés					
	Hommes		Femmes		Ensemble	
Ouvriers - employés	16 750	54 %	11 850	53 %	28 600	53 %
Agents de maîtrise - agents techniques	5 300	17 %	4 850	21 %	10 150	19 %
Ingénieurs – cadres	9 050	29 %	5 800	26 %	14 850	28 %
Ensemble	31 100	100 %	22 500	100 %	53 600	100 %

— Repère national —
 (Source : INSEE enquête emploi 2017)
 Part des cadres :
 Hommes : 22,1 %
 Femmes : 15,6 %

CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

V. Catégories des salariés

Pour la plupart des secteurs d'activités économiques, la majorité des salariés occupent des postes d'ouvriers et d'employés.

La part des agents de maîtrise et des agents techniques est plus importante en ce qui concerne la production de boissons rafraichissantes, la préparation de jus de fruits et de légumes ainsi que pour la production de boissons alcooliques distillées.

Répartition des salariés selon leur catégorie et selon la taille des entreprises

Taille de l'entreprise	O / E	AM / AT	I / C	Ensemble
1 à 9 salariés	58 %	13 %	29 %	100 %
10 à 49 salariés	59 %	13 %	28 %	100 %
50 à 299 salariés	46 %	23 %	31 %	100 %
300 salariés et plus	54 %	27 %	19 %	100 %
Ensemble	53 %	19 %	28 %	100 %

Répartition des salariés selon leur catégorie et selon les secteurs d'activités économiques

Secteurs d'activités économiques	O / E	AM / AT	I / C	Ensemble
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	53 %	37 %	10 %	100 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fab.d'autres produits chim. org. de base (20.14 Z)	45 %	33 %	22 %	100 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	59 %	19 %	22 %	100 %
Vinification (11.02B) + pdct° autres boissons fermentées (11.04Z)	58 %	26 %	16 %	100 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	72 %	11 %	17 %	100 %
Production de boissons rafraichissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	27 %	44 %	29 %	100 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	52 %	17 %	31 %	100 %

CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

VI. Nature des contrats de travail des salariés

Toujours plus de neuf salariés présents au 31 décembre 2017 sur dix bénéficient d'un CDI.

La part des CDD a légèrement diminué à deux ans d'intervalle, représentant 4 % des effectifs présents fin 2017.

_____ Repère national _____
(Source : INSEE enquête emploi 2017)

CDI : 87,2%

CDD : 11,2 %

Apprentis : 1,6 %

Répartition des 53 600 salariés au 31/12/17
selon la nature de leurs contrats de travail et selon le sexe des salariés

Répartition effectifs

Nature du contrat	2007 (hors jus de fruits)	2009	2011	2013	2015	2017
CDI	93 %	94,5 %	93,5 %	94,5 %	92,5 %	93,5 % (50 100 sal.)
CDD (y compris saisonniers)	5 %	3,5 %	4 %	3 %	5 %	4 % (2 100 sal.)
Contrat d'apprentissage	1 %	1 %	1 %	1,5 %	1,5 %	1 % (600 sal.)
Contrat de professionnalisation	0,5 %	0,5 %	1 %	0,5 %	1 %	1 % (550 sal.)
Stagiaires rémunérés	< 0,5 %	0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 % (150 sal.)
Autres	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 % (100 sal.)
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 % (53 600 sal.)

CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

VI. Nature des contrats de travail des salariés

Répartition des 53 600 salariés au 31/12/17
selon la nature de leurs contrats de travail et selon le sexe des salariés

Nature du contrat	Répartition effectifs		
	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	93,5 %	93 %	9,5 % (50 100 sal.)
CDD (y compris saisonniers)	4 %	4 %	4 % (2 100 sal.)
Contrat d'apprentissage	1 %	1 %	1 % (600 sal.)
Contrat de professionnalisation	1 %	1,5 %	1 % (550 sal.)
Stagiaires rémunérés	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 % (150 sal.)
Autres	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 % (150 sal.)
Ensemble	100 %	100 %	100 % (53 600 sal.)

CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

VI. Nature des contrats de travail des salariés

Répartition selon la nature de leurs contrats de travail et selon la taille des entreprises

Taille de l'entreprise	CDI	CDD	CA	CP	Stag. R	Autres	Ensemble
1 à 9 salariés	92,5 %	4,5 %	1 %	1 %	< 0,5 %	1 %	100 %
10 à 49 salariés	94,5 %	3 %	1,5 %	1 %	< 0,5 %	< 0,5 %	100 %
50 à 299 salariés	94,5 %	3 %	1 %	1 %	0,5 %	< 0,5 %	100 %
300 salariés et plus	90 %	6,5 %	1,5 %	2 %	< 0,5 %	< 0,5 %	100 %
Ensemble	93,5 %	4 %	1 %	1 %	< 0,5 %	< 0,5 %	100 %

Répartition selon la nature de leurs contrats de travail et selon les secteurs d'activités économiques

Secteurs d'activités économiques	CDI	CDD	CA	CP	Stag. R	Autres	Ensemble
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	89 %	8 %	2 %	1 %	< 0,5 %	< 0,5 %	100 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fab. d'autres produits chim. org. de base (20.14 Z)	93,5 %	2 %	2 %	1,5 %	1 %	< 0,5 %	100 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	89 %	8 %	1 %	2 %	< 0,5 %	< 0,5 %	100 %
Vinification (11.02B) + production autres boissons fermentées (11.04Z)	91,5 %	4,5 %	2,5 %	1,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	100 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	95,5 %	2 %	1 %	1 %	< 0,5 %	< 0,5 %	100 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	95 %	1,5 %	2,5 %	1 %	< 0,5 %	< 0,5 %	100 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	94,5 %	3,5 %	1 %	1 %	< 0,5 %	< 0,5 %	100 %

CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

VII. Les salariés handicapés

Plus de la moitié (57 % précisément) des entreprises de 20 salariés et plus emploient au moins 1 salarié handicapé. Ce taux chute à 4,5 % pour les entreprises non soumises à une obligation légale (moins de 20 salariés).

Les salariés en situation de handicap représentent 2,9 % des effectifs employés par les entreprises de 20 salariés et plus et 1,1 % au sein des entreprises de moins de 20 salariés.

480 entreprises

soit 9 % des entreprises

Nombre d'entreprises employant au moins un salarié handicapé en 2017

Selon la taille des entreprises

Taille de l'entreprise	% d'entreprises employant au moins un handicapé
1 à 19 salariés	4,5 %
20 salariés et plus	57 %
Ensemble	9 %

Evolution 2013-2017

	2013	2015	2017
% d'entreprises	8,5 %	8,5 %	9 %

1 300 salariés handicapés

soit 2,4 % des salariés

Nombre de salariés handicapés en 2017

Selon la taille des entreprises

Taille de l'entreprise	% de salariés handicapés
1 à 19 salariés	1,1 %
20 salariés et plus	2,9 %
Ensemble	2,4 %

Evolution 2013-2017

	2013	2015	2017
% de salariés	2,7 %	3,6 %	2,4 %

Repère national

(Source : DARES)

En 2015 : le taux d'emploi direct des salariés handicapés est de 3,4 % au sein des établissements de 20 salariés et plus

CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

VIII. Les VRP



Le nombre de VRP inclut les «comptes multiples » : si un VRP travaille pour trois entreprises différentes, il est comptabilisé trois fois.

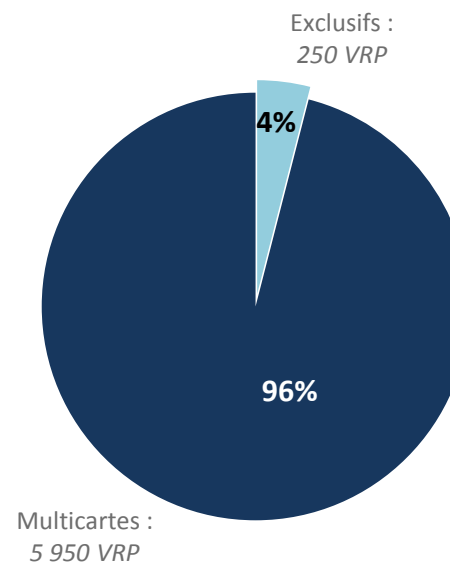
Les 5 270 entreprises de la profession emploient chacune en moyenne 1,2 VRP, dont presque tous sont multcartes.

Répartition des 6 200 VRP (nombre de contrats)
selon leur affiliation au 31/12/17

1,2 en moyenne

soit 6 200 VRP (nombre de contrats)

Nombre de contrats de VRP par entreprise
au 31/12/17



CHAPITRE I : STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIES

VIII. Les VRP

Le métier de VRP est très souvent exercé par des hommes.

Les VRP travaillent notamment pour le commerce de gros de vins et spiritueux et pour la fabrication de vins effervescents.

Répartition des 6 200 VRP (nombre de contrats) selon leur sexe au 31/12/2017



84 % (5 200 VRP)



16 % (1 000 VRP)

Répartition des 6 200 VRP (nombre de contrats) selon les secteurs d'activités économiques au 31/12/17

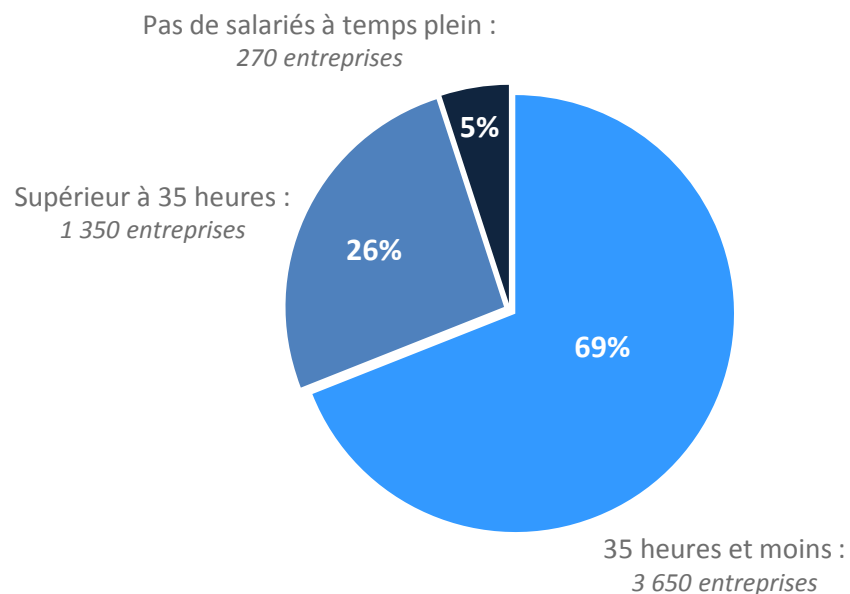
Secteurs d'activités économiques	Nombre de VRP	En %
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	-	-
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fab.d'autres produits chim. org. de base (20.14 Z)	500	8 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	600	10 %
Vinification (11.02B) + production autres boissons fermentées (11.04Z)	200	3 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	-	-
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	< 10	< 0,5 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	4 900	79 %
Autres	-	-
Ensemble	6 200	100 %

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

I. Horaire hebdomadaire de travail

En 2017, les deux tiers des entreprises ont un horaire hebdomadaire de 35 heures.

Répartition des 5 270 entreprises selon l'horaire hebdomadaire de travail



Rappel

	35 heures	Supérieur à 35 heures	Pas de temps plein
2007 <i>(hors jus de fruits)</i>	67 %	26 %	7 %
2009	70 %	24 %	6 %
2011	70 %	24 %	6 %
2013	71 %	22 %	7 %
2015	73 %	20 %	7 %

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

I. Horaire hebdomadaire de travail

Répartition des entreprises selon l'horaire hebdomadaire de travail
(en % d'entreprises) selon la taille des entreprises

Taille des entreprises	Pas de temps plein	35 heures	Supérieur à 35 heures	Ensemble
1 à 9 salariés	6 %	69 %	25 %	100 %
10 à 49 salariés	-	70 %	30 %	100 %
50 à 299 salariés	-	85 %	15 %	100 %
300 salariés et plus	-	100 %	-	100 %
Ensemble	5 %	69 %	26 %	100 %

Répartition des entreprises selon l'horaire hebdomadaire de travail (en % d'entreprises)
selon les secteurs d'activités économiques

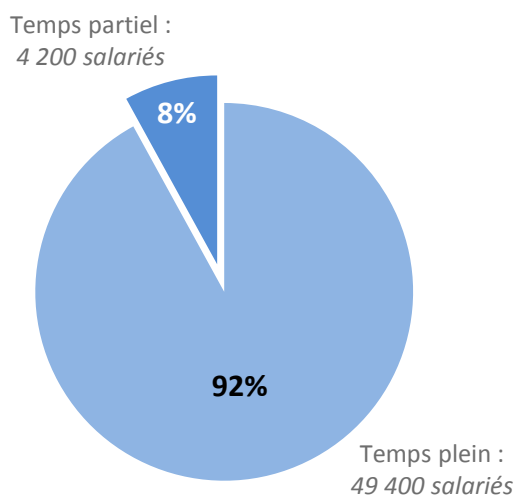
Secteurs d'activités économiques	Pas de temps plein	35 heures	Supérieur à 35 heures	Ensemble
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	-	100 %	-	100 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fab. d'autres produits chim. org. de base (20.14 Z)	3 %	77 %	20 %	100 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	4 %	66 %	30 %	100 %
Vinification (11.02B) + prod. autres boissons fermentées (11.04Z)	3 %	71 %	26 %	100 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	-	80 %	20 %	100 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	-	100 %	-	100 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	6 %	67 %	27 %	100 %
Autres	-	80 %	20 %	100 %
Ensemble	5 %	69 %	26 %	100 %

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

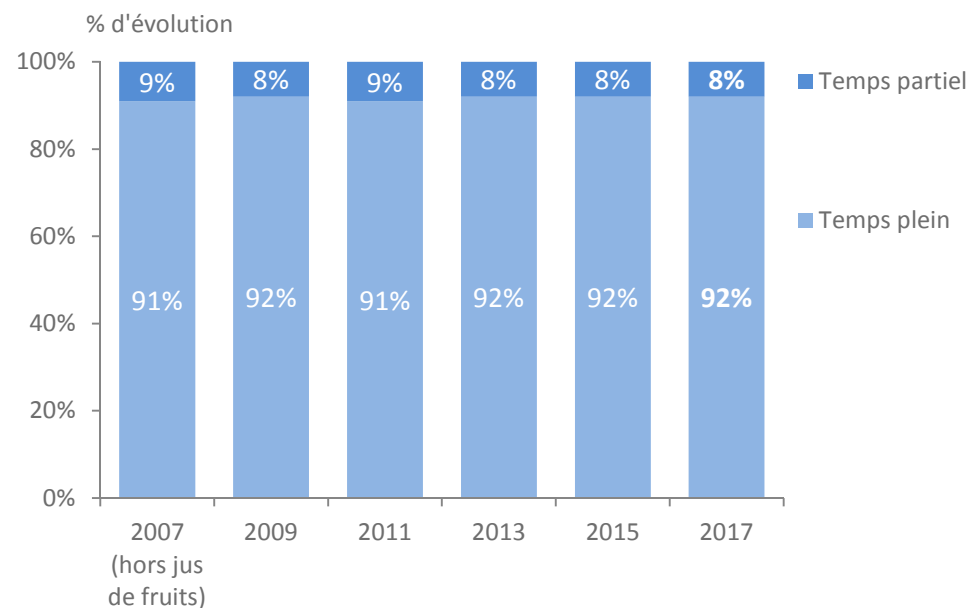
II. Travail à temps partiel

L'essentiel des salariés (92 %) occupent un poste à temps plein fin 2017, soit un taux qui varie peu au cours de la décennie. Les temps partiels concernent nettement plus fréquemment les femmes que les hommes.

Répartition des 53 600 salariés selon la durée de travail au 31/12/17



Evolution 2007-2017



Répartition des salariés selon la durée de travail et selon leur sexe

	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
Hommes	96 %	4 %	100 %
Femmes	87 %	13 %	100 %
Ensemble	92 %	8 %	100 %

— Repère national —

(Source : INSEE enquête emploi 2017)

Part des temps partiels :

Hommes : 7,5 %

Femmes : 30 %

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

II. Travail à temps partiel

Répartition des salariés selon la durée de travail

La part des temps partiels demeure plus élevée au sein des plus petites entités.

Les temps partiels sont un peu plus courants pour les ouvriers et les employés que pour les autres catégories.

selon la taille des entreprises

Taille des entreprises	Temps plein	Temps partiel	Ens.
1 à 9 salariés	85 %	15 %	100 %
10 à 49 salariés	94 %	6 %	100 %
50 à 299 salariés	94 %	6 %	100 %
300 salariés et plus	96 %	4 %	100 %
Ensemble	92 %	8 %	100 %

selon les secteurs d'activités économiques

Secteurs d'activités économiques	Temps plein	Temps partiel	Ens.
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	95 %	5 %	100 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fab.d'autres produits chim. org. de base (20.14 Z)	91 %	9 %	100 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	96 %	4 %	100 %
Vinification (11.02B) + production autres boissons fermentées (11.04Z)	96 %	4 %	100 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	94 %	6 %	100 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	93 %	7 %	100 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	94 %	6 %	100 %

selon leur sexe et leur catégorie

	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
O / E	96 %	4 %	100 %	85 %	15 %	100 %	91 %	9 %	100 %
AM / AT	96 %	4 %	100 %	89 %	11 %	100 %	93 %	7 %	100 %
I / C	97 %	3 %	100 %	91 %	9 %	100 %	95 %	5 %	100 %

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

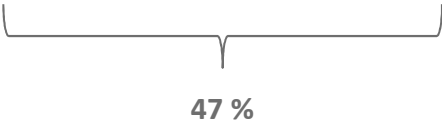
II. Travail à temps partiel

Fin 2017, près de la moitié des salariés à temps partiel ont des contrats de moins de 24 heures hebdomadaire.

Près d'un quart des salariés à temps partiel présents fin 2017 travaillent plus de 28 heures par semaine et près de 30 % travaillent entre 24 et 28 heures par semaine.

Répartition des salariés à temps partiel selon leur durée de travail

Taille des entreprises	≤ 17H30 / semaine	Plus de 17H30 à 24H / semaine	Plus de 24 H à 28 H / semaine	Plus de 28 H	Ensemble
1 à 9 salariés	41 %	20 %	14 %	25 %	100 %
10 à 49 salariés	39 %	12 %	24 %	25 %	100 %
50 à 299 salariés	8 %	19 %	49 %	24 %	100 %
300 salariés et plus	34 %	9 %	39 %	18 %	100 %
Ensemble	30 %	17 %	29 %	24 %	100 %



47 %

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

III. Heures supplémentaires (réalisées indépendamment de l'horaire collectif)

2 200 entreprises

soit 41 % des entreprises

Nombre d'entreprises ayant eu recours aux heures supplémentaires* en 2017

Evolution 2007-2017

	2007 (hors jus de fruits)	2009	2011	2013	2015	2017
% d'entreprises ayant eu recours aux heures supplémentaires*	47 %	53 %	61 %	33 %	45 %	41 %

Part des entreprises pratiquant des heures supplémentaires*

selon la taille des entreprises

Taille de l'entreprise	% d'entreprises pratiquant des HS*
1 à 9 salariés	38 %
10 à 49 salariés	57 %
50 à 299 salariés	70 %
300 salariés et plus	100 %
Ensemble	41 %

selon les secteurs d'activités économiques

Secteurs d'activités économiques	% d'entreprises pratiquant des HS*
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	60 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fab.d'autres produits chim. org. de base (20.14 Z)	45 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	60 %
Vinification (11.02B) + production autres boissons fermentées (11.04Z)	60 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	60 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	80 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	35 %
Autres	45 %
Ensemble	41 %

Le recours aux heures supplémentaires réalisées indépendamment de l'horaire collectif s'est quelque peu contracté en 2017. Désormais, 41 % des entreprises ont eu recours aux heures supplémentaires contre 45 % deux ans auparavant. Ce taux reste corrélé à la taille des entreprises.

Les sociétés spécialisées en commerce de gros de vins et spiritueux apparaissent un peu moins concernées par les heures supplémentaires.

* heures supplémentaires réalisées indépendamment de l'horaire collectif

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

III. Heures supplémentaires (réalisées indépendamment de l'horaire collectif)

En 2017, un tiers des salariés de la profession a effectué des heures supplémentaires réalisées indépendamment de l'horaire collectif, soit une proportion quasi-inchangée à deux ans d'intervalle. Les effectifs des activités de préparation de jus de fruits et légumes ainsi que de vinification s'avèrent tout particulièrement concernés par les heures supplémentaires en 2017.

17 900 salariés

soit 33 % des salariés

Nombre de salariés ayant effectué des heures supplémentaires* en 2017

Evolution 2007-2017

	2007 (hors jus de fruits)	2009	2011	2013	2015	2017
% d'entreprises ayant effectué des heures supplémentaires*	28 %	31 %	49 %	38 %	32 %	33 %

Part des salariés effectuant des heures supplémentaires* et nombre d'heures correspondantes selon les secteurs d'activités économiques

Secteurs d'activités économiques	% de salariés concernés	Nombre d'HS hebdo * par salarié en moyenne
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	55 %	1 H 30
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fab. d'autres produits chim. org. de base (20.14 Z)	35 %	2 H 00
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	24 %	1 H 30
Vinification (11.02B) + production autres boissons fermentées (11.04Z)	46 %	6 H 30
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	53 %	3 H 30
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	22 %	0 H 45
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	29 %	3 H 30
Autres	34 %	1 H 30
Ensemble	33 %	3 H 00

* heures supplémentaires réalisées indépendamment de l'horaire collectif

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

III. Heures supplémentaires (réalisées indépendamment de l'horaire collectif)

Les heures supplémentaires réalisées indépendamment de l'horaire collectif en 2017 ont surtout concerné les hommes hors ingénieurs-cadres et les femmes agents de maîtrise-agents techniques.

selon la taille des entreprises

Part des salariés effectuant des heures supplémentaires* et nombre d'heures correspondantes

Taille de l'entreprise	% de salariés concernés	Nombre d'HS hebdo* par salarié en moyenne
1 à 9 salariés	34 %	3 H 30
10 à 49 salariés	28 %	4 H 30
50 à 299 salariés	37 %	2 H 00
300 salariés et plus	33 %	3 H 30
Ensemble	33 %	3 H 00

selon les catégories et le sexe

Catégories	Hommes		Femmes	
	% salariés concernés	Nombre d'HS hebdo* par salarié en moyenne	% salariées concernées	Nombre d'HS hebdo* par salarié en moyenne
Ouvriers - employés	51 %	3 H 45	38 %	2 H 15
Agents de maîtrise - agents techniques	45 %	4 H 00	80 %	1 H 45
Ingénieurs - cadres	7 %	3 H 15	6 %	4 H 00

* heures supplémentaires réalisées indépendamment de l'horaire collectif

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

IV. Absences, durées et motifs

Sur l'ensemble de l'année 2017, un peu plus de 1,15 millions de jours d'absences ont été enregistrés, soit 21,5 jours en moyenne par salariés.

Ce taux est en très forte augmentation comparé aux années précédentes, il se situait aux environs de 10 jours.

1 153 500 jours*

soit 21,5 jours en moyenne par salarié

Nombre total de jours d'absence en 2017

Evolution 2007-2017

	2007 (hors jus de fruits)	2009	2011	2013	2015	2017
Nombre moyen de jours d'absence par salarié	10 jours	11 jours	13 jours	11 jours	10,5 jours	21,5 jours

* jours calendaires

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

IV. Absences, durées et motifs

Nombre d'absences et nombre de jours d'absence en 2017 par type d'absences

Absences	Nombre total de jours* d'absence	Nombre moyen de jours* d'absence par arrêt ⁽¹⁾
Maladie	623 400 jours (55 %)	20 jours / arrêt
AT / accident trajet	151 700 jours (13 %)	21 jours / arrêt
Maternité / Paternité / adoption	113 000 jours (13 %)	52 jours / arrêt
Autres	265 400 jours (19 %)	19 jours / arrêt
Ensemble	1 153 500 jours (100 %)	21 jours / arrêt

* jours calendaires

⁽¹⁾ information donnée à titre indicatif, calculée sur la base d'un sous-échantillon

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

IV. Absences, durées et motifs

Bien que ce ratio prenne en compte les congés maternité, le nombre moyen de jours par salarié est assez proche entre les hommes et les femmes en 2017 : 20 jours versus 23 jours.

Nombre d'arrêt et nombre de jours d'absence en 2017 selon le sexe des salariés



629 800 jours
20 jours / salariés



523 700 jours
23 jours / salariés

Nombre d'arrêt et nombre de jours d'absence en 2017 par type d'absence selon le sexe

Absences	Hommes		Femmes	
	Nombre de jours d'absences	Nombre moyen de jours par arrêt ⁽¹⁾	Nombre de jours d'absences	Nombre moyen de jours par arrêt ⁽¹⁾
Maladie	356 400 jours	20 jours / arrêt	267 000 jours	21 jours / arrêt
AT / accident trajet	106 000 jours	22 jours / arrêt	45 700 jours	20 jours / arrêt
Maternité / Paternité / adoption	24 500 jours	29 jours / arrêt	88 500 jours	65 jours / arrêt
Autres	142 900 jours	21 jours / arrêt	122 500 jours	16 jours / arrêt
Ensemble	629 800 jours		523 700 jours	

⁽¹⁾ information donnée à titre indicatif, calculée sur la base d'un sous-échantillon

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

V. Prévoyance

La part des entreprises ayant mis en place un régime de prévoyance/frais de santé s'est fortement accrue en 2017. Désormais, 94 % des entreprises sont concernées pour les non cadres et 91 % pour les cadres.

A noter que la différence entre la part des entreprises ayant mis en place un régime de prévoyance/frais de santé pour les cadres et les non cadres s'explique notamment du fait que toutes les entreprises n'emploient pas de cadres salariés (au sein des plus petites entreprises, le cadre peut avoir un statut de non salarié).

Entreprises ayant mis en place un régime de prévoyance / frais de santé (mutuelle) pour ...

(en % d'entreprises)

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble 2017	Rappel 2011	Rappel 2013	Rappel 2015
... les cadres	90 %	97,5 %	100 %	91 % 4 800 ent.	42%	44 %	60 %
... les non cadres	93,5 %	99 %	100 %	94 % 5 000 ent.	56 %	47 %	80 %

CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

V. Prévoyance

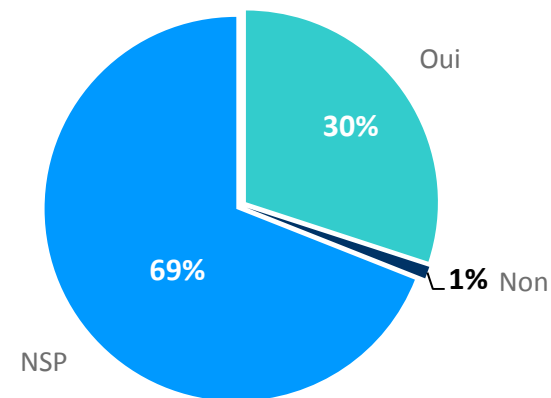
En 2017, 44 % des entreprises ont souscrit un contrat pour leur régime frais de santé auprès de l'un des deux organismes assureurs co-recommandés par la branche.

Les deux tiers d'entre elles ne savent pas si ce régime de frais de santé permet de bénéficier de la mutualisation des régimes de branche.

Entreprises ayant souscrit un contrat pour leur régime **frais de santé** auprès de l'un des deux organismes assureurs co-recommandés par la branche (Klésia ou Malakoff Médéric)

2 200 entreprises
(44 % des entreprises concernées)

Parmi ces 2 200 entreprises, celles pour qui le régime de **frais de santé** mis en place permet de bénéficier de la mutualisation des régimes de branche :



CHAPITRE II : DUREE DU TRAVAIL - PREVOYANCE

V. Prévoyance

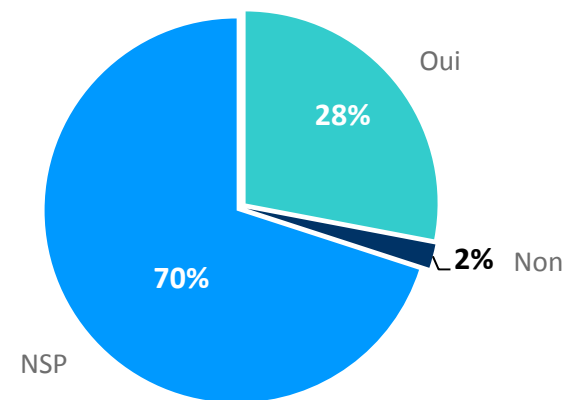
En 2017, la moitié des entreprises ont souscrit un contrat pour leur régime prévoyance auprès de l'un des deux organismes assureurs co-recommandés par la branche.

Sept d'entre elles sur dix ne savent pas si ce régime de prévoyance permet de bénéficier de la mutualisation des régimes de branche.

Entreprises ayant souscrit un contrat pour leur régime **prévoyance** auprès de l'un des deux organismes assureurs co-recommandés par la branche (Klésia ou Malakoff Médéric)

2 550 entreprises
(51 % des entreprises concernées)

Parmi ces 2 550 entreprises, celles pour qui le régime **prévoyance** mis en place permet de bénéficier de la mutualisation des régimes de branche :



CHAPITRE III : INDICATEURS SPECIFIQUES SENIORS

I. Représentation des seniors dans l'emploi salarié

44 %

23 600 personnes

Salariés de la profession âgés de 45 ans et plus

Evolution 2013-2017

	2013	2015	2017
% de salariés de la profession âgés de 45 ans et plus	45 %	46%	44 %

Les salariés âgés de 45 ans et plus représentent 44 % des effectifs présents fin 2017.

Les secteurs de la fabrication de vins effervescents, de production de boissons alcooliques distillées et de commerce de gros de vins et spiritueux emploient un nombre important de seniors.

Répartition des salariés âgés de 45 ans et plus selon les secteurs d'activités économiques

	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-65 ans	> 65 ans	Ensemble de l'emploi senior
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	14,5 %	13 %	8 %	1,5 %	< 0,5 %	37 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fab.d'autres produits chim. org. de base (20.14 Z)	11,5 %	13 %	15,5 %	4,5 %	0,5 %	45 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	16 %	14,5 %	13,5 %	3,5 %	< 0,5 %	47,5 %
Vinification (11.02B) + production autres boissons fermentées (11.04Z)	16 %	12 %	9 %	2 %	< 0,5 %	39 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	4 %	20 %	4 %	4 %	< 0,5 %	32 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	15 %	11 %	7 %	2 %	< 0,5 %	35 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	15 %	14,5 %	10 %	3 %	0,5 %	43 %
Autres	14 %	10,5 %	10 %	2,5 %	< 0,5 %	37 %
Part dans l'emploi salarié de 2017	15 %	14 %	11 %	3,5 %	0,5 %	44 %

CHAPITRE III : INDICATEURS SPECIFIQUES SENIORS

II. Durée du travail des salariés âgés de 45 ans et plus

Répartition des salariés âgés de 45 ans et plus selon la durée du travail

	45-49 ans	50-54 ans	55 ans et plus	Ensemble des seniors	Rappel ensemble des salariés
Temps plein	94 %	91 %	88 %	91 %	92 %
Temps partiel	6 %	9 %	12 %	9 %	8 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Répartition des salariés âgés de 45 ans et plus selon la durée du travail et les secteurs d'activités économiques

	Temps plein senior	Temps partiel senior	Ensemble de l'emploi senior
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	91 %	9 %	100 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z)	88 %	12 %	100 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	90 %	10 %	100 %
Vinification (11.02B)	94 %	6 %	100 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	86 %	14 %	100 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	92 %	8 %	100 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	91 %	9 %	100 %
Autres	91 %	9 %	100 %
Ensemble	91 %	9 %	100 %

CHAPITRE III : INDICATEURS SPECIFIQUES SENIORS

III. Départs de salariés âgés de 45 ans et plus

Les salariés de plus de 45 ans représentent 44 % de l'ensemble des salariés présents en fin d'année mais ne totalisent que 26,5 % de l'ensemble des départs enregistrés en 2015. Les départs en retraite concernent 21,5 % des départs chez les salariés âgés de plus de 45 ans.

Part des départs des salariés âgés de 45 ans et plus dans l'ensemble des départs de la profession

	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble départs seniors
Part dans l'ensemble des départs de la profession	14 %	12,5 %	26,5 %

Taux de départs des salariés âgés de 45 ans et plus dans l'ensemble de l'emploi salarié senior

	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble départs seniors
Taux de départs dans l'emploi salarié senior	11,5 %	7,5 %	9 %

Répartition des départs selon les motifs

Motifs	Répartition des départs des seniors	Répartition des départs <45 ans	Ensemble des départs 2017
Licenciement (motif personnel)	3,5 %	2 %	2,5 %
Licenciement pour inaptitude	3 %	1,5 %	2 %
Licenciement pour motif économique	1 %	3 %	2,5 %
Démission	5 %	16 %	12,5 %
Fin de période d'essai	2 %	4 %	3 %
Fin CDD	54 %	63,5 %	61 %
Rupture conventionnelle	6 %	7,5 %	7 %
Retraite (départ ou mise)	21,5 %	-	6,5 %
Autres	4 %	2,5 %	3 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

CHAPITRE III : INDICATEURS SPECIFIQUES SENIORS

IV. Formation des seniors en 2017

1. Actions de formations en 2017

44 %

environ 16 200 personnes

Salariés âgés de 45 ans et plus ayant bénéficié d'une action de formation en 2017

Part des salariés âgés de 45 ans et plus ayant bénéficié d'une action de formation en 2017 selon les secteurs d'activités économiques

	Taux de formation des seniors
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	69 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z)	69 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	40 %
Vinification (11.02B)	52 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	31 %
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	25 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	52 %
Autres	51 %
Ensemble	44 %

Evolution 2009-2017

	2009	2011	2013	2015	2017
% de salariés âgés de 45 ans et plus ayant bénéficié d'une action de formation	51 %	36 %	39 %	44 %	44 %

Comme en 2015, 44 % des salariés âgés de 45 ans et plus ont bénéficié d'une action de formation en 2017.

Les seniors travaillant pour la préparation de jus de fruits et légumes ainsi que pour la production de boissons alcooliques distillées ont été nettement plus concernés par les formations que leurs confrères des autres secteurs d'activité.

CHAPITRE III : INDICATEURS SPECIFIQUES SENIORS

IV. Formation des seniors en 2017

2. Période de professionnalisation

Evolution 2009-2017

1,4 %

environ 530 personnes

Salariés âgés de 45 ans et plus ayant bénéficié d'une période de professionnalisation en 2017

	2009	2011	2013	2015	2017
% de salariés âgés de 45 ans et plus ayant bénéficié d'une période de professionnalisation	1,5 %	0,9 %	0,8 %	0,9 %	1,4 %

Part des salariés âgés de 45 ans et plus ayant bénéficié d'une période de professionnalisation en 2017 selon les secteurs d'activités économiques

	Taux de professionnalisation des seniors
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	2,3 %
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z)	0,6 %
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	1,9 %
Vinification (11.02B)	2,3 %
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	NS
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	2,2 %
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	1,8 %
Autres	2,8 %
Ensemble	1,4 %

La part des seniors qui ont effectué des périodes de professionnalisation a progressé en 2017 : 1,4 % contre moins de 1 % entre 2011 et 2015.

CHAPITRE III : INDICATEURS SPECIFIQUES SENIORS

V. Contrat de génération

2,9 %

environ 160 personnes

Entreprises ayant négocié un accord
contrat de génération

Evolution 2013-2017

	2013	2015	2017
% d'entreprises ayant négocié un accord contrat de génération	2,7 %	4,9 %	2,9 %

0,2 %

environ 10 personnes

Entreprises ayant établi des contrats
de génération individuels

Evolution 2013-2017

	2013	2015	2017
% d'entreprises ayant établi des contrats de génération individuels	1 %	2,5 %	0,2 %

Détail selon la taille des entreprises

Taille de l'entreprise	% d'entreprises ayant négocié un accord contrat de génération	% d'entreprises ayant établi des contrats de génération individuels
1 à 9 salariés	1,5 %	-
10 à 49 salariés	6,5 %	1,5 %
50 salariés et plus	33 %	-
Ensemble	2,9 %	0,2 %

CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

I. Nombre d'embauches et nombre de départs

Nombre d'embauches en 2017

14 700 salariés

soit **28 %** des salariés présents au 31/12/2017

Nombre de départs en 2017

12 550 salariés

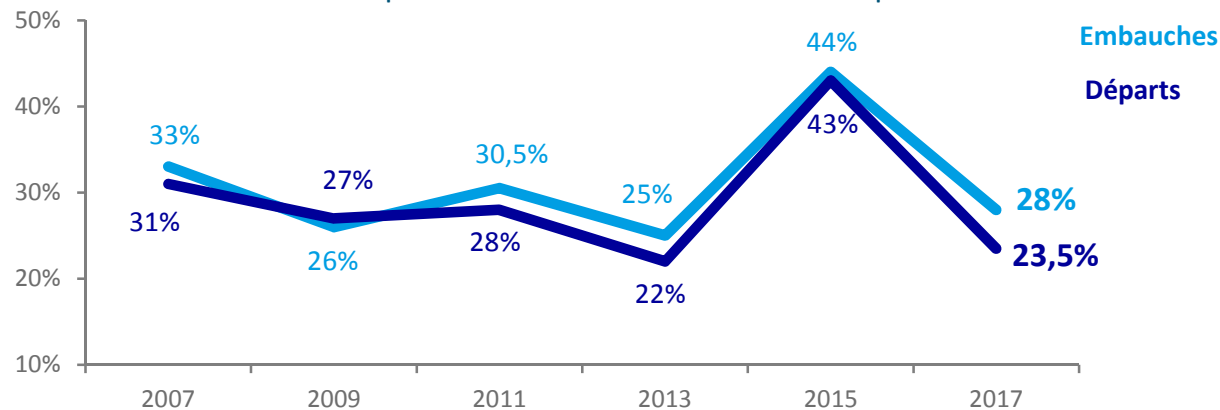
soit **23,5 %** des salariés présents au 31/12/2017

Solde embauches-départs en 2017

+ 2 150

soit une hausse de **4 %** par rapport à 2016

Historique des taux d'embauches et de départs



CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

II. Embauches en 2017

1. Nombre d'embauches

5 150

soit un taux d'embauche de 9,5 %

Nombre d'embauches en CDI en 2017

5 250

soit un taux d'embauche de 10 %

Nombre d'embauches en CDD saisonniers en 2017

4 300

soit un taux d'embauche de 8 %

Nombre d'embauches en autres CDD en 2017

Taux d'embauche = nombre d'embauches au cours de l'année / nombre de salariés présents au 31-12

Estimation en Equivalent Temps Plein de la part
des embauches en CDI et des embauches en CDD réalisées en 2017

	CDI	CDD saisonniers	Autres CDD	Ensemble
Part des embauches en ETP	63 %	11 %	26 %	100 %

CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

II. Embauches en 2017

2. Embauches en CDI

A l'image de la structure des salariés présents au 31 décembre, les ouvriers-employés représentent plus de la moitié des embauches pour les hommes en CDI réalisées au cours de l'année 2017.

5 150

Nombre d'embauches en CDI en 2017

Répartition des embauches en CDI
selon le sexe et les catégories

Catégories	Embauches en CDI			
	Hommes		Femmes	
Ouvriers - employés	1 500	55 %	1 300	54 %
Agents de maîtrise - agents techniques	350	13 %	500	22 %
Ingénieurs - cadres	900	32 %	600	24 %
Ensemble	2 750	100 %	2 400	100 %

CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

II. Embauches en 2017

2. Embauches en CDI

Répartition des embauches en CDI
selon la taille des entreprises

Taille de l'entreprise	Embauches en CDI	En %
1 à 9 salariés	1 150	22,5 %
10 à 49 salariés	1 150	22,5 %
50 à 299 salariés	2 000	39 %
300 salariés et plus	850	16 %
Ensemble	5 150	100 %

Répartition des embauches en CDI
selon les secteurs d'activités économiques

Secteurs d'activités économiques	Embauches en CDI
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	150
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fab.d'autres produits chim. org. de base (20.14 Z)	750
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	450
Vinification (11.02B) + production autres boissons fermentées (11.04Z)	450
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	50
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	150
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	2 500

CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

II. Embauches en 2017

3. Embauches en CDD

Le recours aux CDD concerne principalement la catégorie des ouvriers-employés.

5 250

Nombre d'embauches
en CDD saisonniers en 2017

+

4 300

Nombre d'embauches
en autres CDD en 2017

9 550

Nombre d'embauches
total en CDD* en 2017

Répartition des embauches en CDD
selon le sexe et les catégories

Catégories	Embauches en CDD*			
	Hommes		Femmes	
Ouvriers - employés	5 550	96 %	3 450	90 %
Agents de maîtrise - agents techniques	150	3 %	200	5 %
Ingénieurs - cadres	50	1 %	150	5 %
Ensemble	5 750	100 %	3 800	100 %

* Saisonniers + autres CDD

CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

II. Embauches en 2017

3. Embauches en CDD

Répartition des embauches en CDD selon la taille des entreprises

Taille de l'entreprise	Embauches saisonniers	En %	Embauches autres CDD	En %	Embauches total en CDD	En %
1 à 9 salariés	2 350	45 %	350	8 %	2 700	28 %
10 à 49 salariés	1 050	20 %	650	15 %	1 700	18 %
50 à 299 salariés	600	11 %	1 450	33 %	2 050	21,5 %
300 salariés et plus	1 250	24 %	1 850	44 %	3 100	32,5 %
Ensemble	5 250	100%	4 300	100%	9 550	100%

CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

II. Embauches en 2017

3. Embauches en CDD

Les CDD sont surtout utilisés par les entreprises de fabrication de vins effervescents.

Répartition des embauches en CDD selon les secteurs d'activités économiques

Taille de l'entreprise	Embauches saisonniers	Embauches autres CDD	Embauches total en CDD
Préparation de jus de fruits et de légumes (10.32Z)	50	350	400
Production de boissons alcooliques distillées (11.01Z) + Fab.d'autres produits chim. org. de base (20.14 Z)	200	650	850
Fabrication de vins effervescents (11.02A)	1 600	1 900	3 500
Vinification (11.02B) + pdct° autres boissons fermentées (11.04Z)	850	250	1 100
Fabrication de cidres et de vins de fruits (11.03Z)	100	< 50	100
Production de boissons rafraîchissantes (uniquement activité sirop 11.07B)	200	50	250
Commerce de gros de vins et spiritueux (46.34Z)	800	1 000	1 800

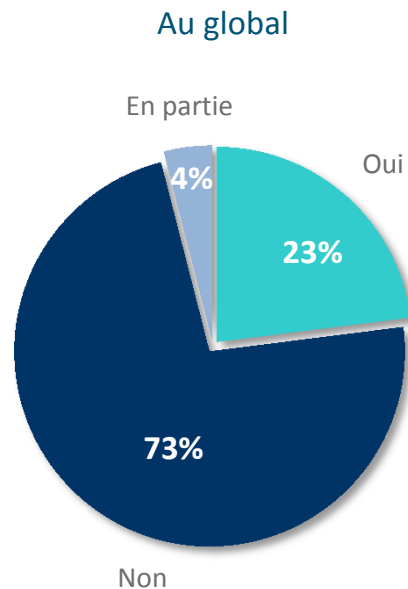
CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

II. Embauches en 2017

3. Embauches en CDD

Seul un quart des entreprises ont embauché des CDD saisonniers pour des travaux viticoles. Dans une grande majorité d'entreprises, ce type de contrat sert à d'autres missions que les travaux viticoles.

Entreprises dont les CDD saisonniers ont été embauchés pour des travaux viticoles



selon la taille des entreprises

Taille de l'entreprise	OUI	NON	En partie
1 à 9 salariés	25 %	71 %	4 %
10 à 49 salariés	9 %	91 %	-
50 salariés et plus	13 %	74 %	13 %

CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2015

III. Départs en 2017

1. Nombre de départs

En liaison avec les embauches, la catégorie des ouvriers-employés totalise l'essentiel des départs.

12 550

Nombre de départs en 2017

Répartition des départs selon le sexe et les catégories

Catégories	Départs			
	Hommes		Femmes	
Ouvriers - employés	6 250	83 %	3 900	79 %
Agents de maîtrise - agents techniques	500	7 %	600	12 %
Ingénieurs - cadres	800	10 %	500	9 %
Ensemble	7 550	100 %	5 000	100 %

CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

III. Départs en 2017

2. Motifs des départs

Plus de 60 % des départs sont dus à des fins de CDD en 2017.

Le nombre de démissions est nettement plus important que le nombre de licenciements (tous motifs confondus).

Répartition des départs selon les motifs

Motifs	Nombre de départs	En %
Licenciement (pour motif personnel)	300	2,5 %
Licenciement pour inaptitude	250	2 %
Licenciement pour motif économique	350	2,5 %
Démission	1 600	12,5 %
Fin de période d'essai	400	3 %
Fin CDD	7 650	61 %
Rupture conventionnelle	850	7 %
Retraite (départ ou mise)	800	6,5 %
Autres	350	3 %
Ensemble	12 550	100 %

CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

IV. Promotions

Il s'agit du passage d'un collaborateur d'un niveau de la grille de classification à un niveau supérieur.

La part des salariés promus a diminué en 2017 : 3 % des salariés ont été promus cette année contre 4,5 % en 2015.

Ce taux est plus élevé pour les femmes et pour les hommes (4 % versus 2,5 %).

1 750 promotions

soit 3 % des salariés présents au 31/12/17

Nombre de promotions en 2017

Evolution 2007-2017

	2007 (hors jus de fruits)	2009	2011	2013	2015	2017
Part des salariés promus	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3 %	4,5 %	3 %

Nombre de promotions en 2017
selon le sexe des salariés promus

Sexe	Nombre de promotions	En % des salariés présents au 31/12/17
Hommes	800	2,5 %
Femmes	950	4 %
Ensemble	1 750	3 %

CHAPITRE IV : EMBAUCHES ET DEPARTS AU COURS DE L'ANNEE 2017

V. Intérim

En 2017, 18 % des entreprises de la branche ont recouru à l'intérim, contre 25 % en 2015.

La proportion des entreprises ayant eu recours à l'intérim varie très sensiblement selon la taille des entreprises puisqu'elle s'échelonne de 10 % pour les plus petites entités à plus de 90 % pour celles de plus grande taille.

960 entreprises

soit 18 % de l'ensemble des entreprises

Nombre d'entreprises ayant recouru à l'intérim en 2017

Evolution 2007-2017

	2007 (hors jus de fruits)	2009	2011	2013	2015	2017
Part des entreprises ayant recouru à l'intérim	26 %	22 %	22 %	16 %	25 %	18 %

Part des entreprises ayant eu recours à l'intérim selon leur taille

Taille de l'entreprise	% d'entreprises ayant eu recours à l'intérim en 2017
1 à 9 salariés	10 %
10 à 49 salariés	57 %
50 à 299 salariés	96 %
300 salariés et plus	100 %
Ensemble	18 %

4 130 personnes*

soit 7,5 % des salariés présents au 31/12/17

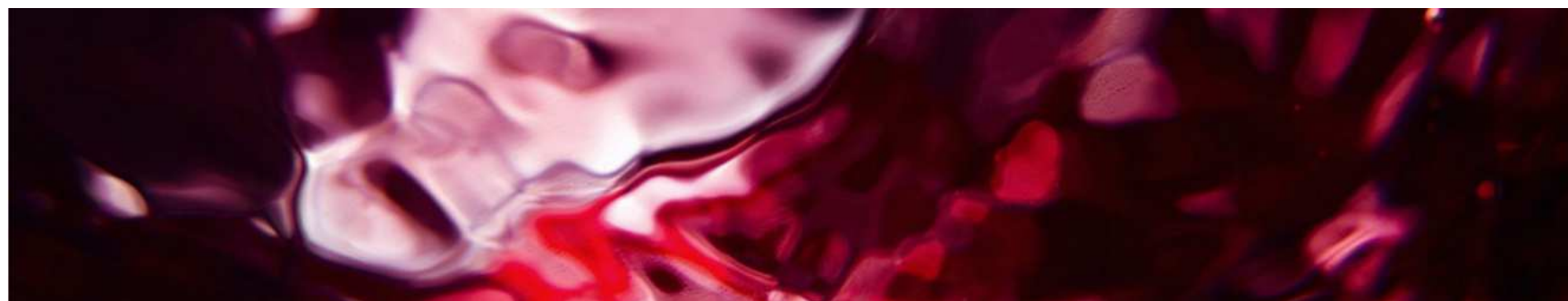
*(*6 629 500 heures d'intérim en 2017)*

Nombre d'intérimaires en équivalent temps plein en 2017



Partie 3 : Rémunération

Exercice 2017



CHAPITRE I : SALAIRES MENSUELS BRUTS MOYENS

Salaires mensuels bruts moyens des salariés présents à temps plein toute l'année

		Ensemble	Jus de fruits et de légumes	Production de boissons alcooliques distillées	Fabrication de vins effervescents	Vinification	Cidrerie	Fabrication de boissons rafraîchissantes (sirops)	Commerce de gros de vins et spiritueux
Ouvriers	Hommes	2 240 €	1 640 €	2 220 €	3 170 €	1 760 €		3 040 €	1 990 €
	Femmes	2 030 €	1 630 €	2 020 €	2 790 €	1 650 €		2 850 €	1 810 €
	Ensemble	2 150 €	1 640 €	2 140 €	3 010 €	1 720 €	1 790 €	2 960 €	1 920 €
Employés	Hommes	2 090 €		2 160 €	2 560 €	1 990 €			1 920 €
	Femmes	2 120 €		1 830 €	2 550 €	1 910 €			2 090 €
	Ensemble	2 080 €	2 020 €	2 030 €	2 560 €	1 960 €	1 750 €		1 990 €
Agent Maîtrise / Technique	Hommes	2 830 €	2 090 €	2 650 €	3 950 €	2 470 €			2 660 €
	Femmes	2 720 €	2 120 €	2 690 €	3 700 €	2 400 €			2 490 €
	Ensemble	2 780 €	2 100 €	2 670 €	3 830 €	2 440 €		3 180 €	2 580 €
Ingénieurs Cadres	Hommes	5 470 €	4 420 €	5 300 €	5 860 €	5 030 €		6 010 €	5 450 €
	Femmes	4 870 €	3 750 €	4 650 €	5 010 €	4 310 €		4 200 €	5 050 €
	Ensemble	5 240 €	4 160 €	5 050 €	5 530 €	4 750 €		5 300 €	5 290 €

SMIC mensuel brut 2017 = 1 480,30 € pour 151,67 h de travail

Salaire minima conventionnel correspondant au premier niveau 1A = 1 483 €

CHAPITRE I : SALAIRES MENSUELS BRUTS MOYENS

Salaires annuels bruts moyens et salaires mensuels bruts moyens des salariés présents à temps plein toute l'année
(hors intéressement et participation)

Salaire mensuel brut de base moyen par salarié

	Hommes	Femmes
1A	1 680 €	1 680 €
1B	1 700 €	1 770 €
1C	1 680 €	1 690 €
2A	1 780 €	1 790 €
2B	1 920 €	1 890 €
2C	1 840 €	1 790 €
3A	1 900 €	1 960 €
3B	2 130 €	2 050 €
3C	2 070 €	2 010 €
4A	2 240 €	2 250 €
4B	2 400 €	2 270 €
5A	2 410 €	2 370 €
5B	2 690 €	2 590 €
5C	2 700 €	2 440 €
6A	2 830 €	2 830 €
6B	3 000 €	2 820 €
7A	3 160 €	3 050 €
8A	4 010 €	3 740 €
9A	5 800 €	4 820 €
9B	6 030 €	5 420 €
10A	12 230 €	8 770 €

SMIC mensuel brut 2017 =
1 480,30 € pour 151,67 h de
travail

Salaire minima conventionnel
correspondant au premier
niveau 1A = 1 483 €

CHAPITRE II : ANNEXES AU SALAIRE DE BASE



Salariés ayant bénéficié d'annexes au salaire de base

% d'hommes ayant bénéficié d'annexes au salaire de base

Annexes au salaire de base	Ouvriers Employés	Agents de maîtrise Agents techniques	Ingénieurs Cadres
13 ^{ème} mois	55 %	73 %	47 %
Gratification conventionnelle	18 %	20 %	24 %
Avantages en nature	18 %	34 %	38 %
Prime exceptionnelle	19 %	21 %	28 %
Prime d'objectif	4 %	23 %	45 %
Prime d'ancienneté	31 %	45 %	12 %
Prime de vacances	20 %	29 %	17 %
Participation, intéressement légal	63 %	82 %	43 %
Intéressement maison	19 %	24 %	21 %
Retraite par capitalisation	6 %	4 %	16 %
Mutuelle	81 %	99 %	88 %
Autres	8 %	4 %	2 %

CHAPITRE II : ANNEXES AU SALAIRE DE BASE



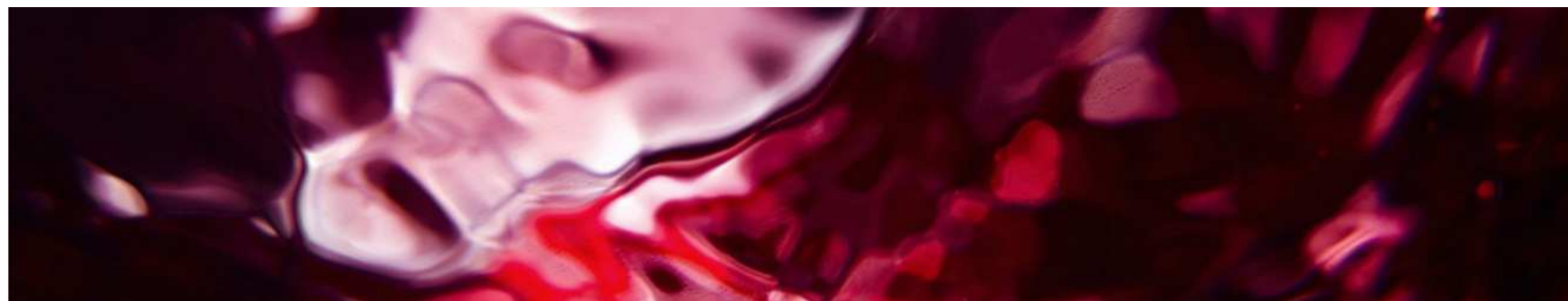
Salariés ayant bénéficié d'annexes au salaire de base

% de femmes ayant bénéficié d'annexes au salaire de base

Annexes au salaire de base	Ouvriers Employés	Agents de maîtrise Agents techniques	Ingénieurs Cadres
13 ^{ème} mois	54 %	59 %	45 %
Gratification conventionnelle	18 %	25 %	26 %
Avantages en nature	12 %	22 %	27 %
Prime exceptionnelle	19 %	18 %	26 %
Prime d'objectif	8 %	16 %	36 %
Prime d'ancienneté	22 %	39 %	13 %
Prime de vacances	16 %	22 %	18 %
Participation, intéressement légal	61 %	76 %	46 %
Intéressement maison	18 %	21 %	21 %
Retraite par capitalisation	8 %	5 %	14 %
Mutuelle	82 %	93 %	85 %
Autres	10 %	4 %	5 %



Chiffres clés 2017 du secteur



CHIFFRES CLES 2017 DU SECTEUR

- **5 270** entreprises employant au moins un salarié
- **5 900** établissements



- **34,5** milliards d'euros H.T. de chiffre d'affaires en 2017
Progression de **6 %** entre 2016 et 2017



- **53 600** salariés au **31 décembre 2017**
 - Agés de **42,5 ans** en moyenne et présents dans la même entreprise depuis **10 ans**
 - **58 %** d'hommes + **42 %** de femmes
 - **53 %** d'ouvriers-employés + **19 %** d'agents de maîtrise et techniques + **28 %** d'ingénieurs-cadres
 - **93,5 %** de CDI + **4 %** de CDD + **2,5 %** d'autres contrats
 - **92 %** de temps plein + **8 %** de temps partiel



- **6 200** contrats VRP au **31 décembre 2017**
 - **96 %** de multcartes + **4 %** d'exclusifs
 - **84 %** d'hommes + **16 %** de femmes



- **4 130** intérimaires en équivalent temps plein en 2017

Le secteur des vins et spiritueux offre donc un emploi à près de 64.000 salariés



Les chiffres qui comptent

IPLUSC

14 rue Ballu - 75009 PARIS - Tél. : +33 (0)1 47 20 30 33 - Fax : +33 (0)1 47 20 84 58 - www.iplusc.com